

Des Pactes Locaux aux P'Actes européens.

Journée européenne organisée dans le cadre de l'Année 2010 de Lutte contre la Pauvreté et l'exclusion sociale.

Pactes Locaux : un collectif de personnes-ressources et d'organisations depuis 1998.

Du collectif de départ, les Pactes Locaux sont devenus un véritable Carrefour. Il est en relation avec de nombreux réseaux sociaux et thématiques, à différentes échelles, du fait de l'expertise d'usage de ses membres. Soudés par le partage de leurs apprentissages à l'épreuve de la cohésion sociale dans les territoires, ils ont élargi naturellement leur domaine d'intervention à la promotion – transversale – des « formes de coopération qui se préoccupent d'ancrer le changement dans son environnement territorial et humain » (article 2 des statuts).

Depuis 2007, ils animent une démarche de capitalisation d'expériences consolidées dans le cadre d'une plateforme de travail européenne.

Historique de leur engagement pour la cohésion sociale.

Promise en 1995 par Jacques Chirac, candidat aux présidentielles en France, la loi de « cohésion sociale » n'est pas encore votée en 1997 lorsqu'il décide de dissoudre l'Assemblée nationale. La majorité parlementaire change. Ses priorités s'orientent vers les publics jeunes et la réduction du temps de travail. Peu avant Noël 1997, un mouvement de protestation des chômeurs inquiète. Le Premier ministre commande un rapport¹. « L'urgence ne peut pas se substituer à un traitement de fond. Pour ne pas hypothéquer l'avenir, il faut que les alternatives auxquelles notre société est confrontée soient clairement explicitées ». Le débat public préconisé n'a pas lieu. Un fonds d'urgence est créé le 9 janvier 1998, le calendrier législatif accéléré. La loi de « lutte contre les exclusions » est votée dans l'été. Elle reste conçue comme un traitement social catégoriel, sans proposer les conditions concrètes de son application territoriale. Le jeu des oppositions politiques conduit la droite à ne pas voter un texte de loi dont elle avait fait un objectif central de sa politique. Malgré l'importance de la question, les bancs de l'Assemblée nationale sont presque vides, y compris à gauche, car le résultat du vote est acquis d'avance.

Tel est le contexte dans lequel se constituent les Pactes Locaux². Leurs échanges s'engagent sur un Appel aux nouveaux parlementaires français, en septembre 1998.

Dès 1998, la gravité de la situation requiert « une réforme profonde, radicale du système de pensée et des pratiques institutionnelles en France, mais aussi en Europe ».

Depuis cette date et cette affirmation, la cohésion sociale est devenue le leitmotiv de tous les discours et d'une suite de programmes, nous courons après les solutions.

Pire !

Aujourd'hui, l'Union européenne est plongée dans la crise financière économique, sociale et écologique la plus profonde depuis les années 1920 : 8 millions de pauvres en France.

En huit mois, en 2009, 7 millions d'Européens ont perdu leur emploi, faisant grimper le nombre de chômeurs à vingt-trois millions. Saisies immobilières, faillites d'entreprises sont en augmentation... La récession mondiale accule 55 à 90 millions de personnes à la misère en 2009. Le nombre de personnes qui ne mangent pas à leur faim dépasse le cap du milliard, ce qui réduit à néant les progrès accomplis dans la lutte contre la malnutrition et souligne l'urgence d'investir dans l'agriculture.

¹ En 1998, le Premier ministre Lionel Jospin commande un rapport sur la situation à Marie-Thérèse Join-Lambert.

² Débats collectifs, à l'initiative de la FPH, en 1996 puis 1998 *Politiques publiques et citoyenneté face aux nouvelles formes d'exclusion*. Éditions Charles Léopold Mayer, 1996. http://www.eclm.fr/bdf/tri_chronologique-1996.html

Les Pactes Locaux identifient deux voies de progrès, dès 1998.

Il faut « s'appuyer sur un cadre de droit commun dont les acteurs locaux puissent se saisir afin de sortir des mesures expérimentales ou dérogatoires ».

... et « inscrire l'action dans la proximité, car c'est à cette échelle que les dynamiques de responsabilisation et les solidarités concrètes se nouent. Les chômeurs et les exclus, les associations, les travailleurs sociaux, les entreprises, les syndicats et les élus, tous les acteurs sociaux, doivent y être associés ».

« Pour construire une réelle dynamique partenariale, un pacte local suppose une analyse de la situation menée en concertation, des objectifs communs négociés et la mise en œuvre d'un cahier des charges rigoureux et souple ».

Dans les années 1980/90, la mobilisation collective produit de multiples innovations organisationnelles et socioéconomiques, portées par des acteurs sociaux sensibles à l'approche territoriale de proximité (parmi lesquels des signataires de l'Appel de 1998). Leurs réalisations consolident des réponses viables à des problèmes clés d'aujourd'hui, des outils transposables, des méthodes avérées. Ils ont investi le champ de l'économie hardiment. Ils font vivre aujourd'hui, dans l'économie réelle des territoires, de nombreuses activités, des services, des emplois, en adéquation avec les grandes évolutions de la société européenne. « Les renoncements aux schémas classiques peuvent être volontaires, et non subis. Ceux qui les expérimentent entrent de plain-pied dans le développement durable »³.

Malgré des avancées probantes, utiles à la cohésion sociale et territoriale, les réalisations du « tiers-secteur » n'ont pas réussi à impacter les systèmes globaux.

L'essentiel des moyens reste affecté à l'attractivité des investissements étrangers, ignorant les externalités négatives de ce modèle. La Stratégie de Lisbonne illustre ce durcissement progressif dans le discours politique. « En définitive, le modèle économique dominant, en introduisant la notion de compétitivité, a su s'approprier, à des fins concurrentielles, les facteurs immatériels d'un dynamisme territorial, ou encore faire basculer dans la sphère marchande des relations de convivialité et d'épanouissement collectif »⁴.

Se saisir du contexte pour tenter de faire bouger les lignes en 2010.

La crise est inédite. Elle appelle des réponses non conventionnelles. La plateforme européenne des Pactes Locaux se saisit de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale comme une opportunité d'« Illustrer, débattre et proposer » à partir des réalités et de l'expérience accumulée dans les dernières décennies peut renouveler les perspectives d'action. L'évolution institutionnelle de l'Europe actée en 2009 invite à s'engager sur cette voie. Le livre vert de la Commission sur la cohésion territoriale a rencontré un vif succès et le traité de Lisbonne en fait le troisième pilier de la politique de cohésion de l'UE. Le livre blanc adopté par le Comité des Régions, retient la « gouvernance multi-niveaux » comme son principe d'action. Enfin, le rapport sur la réforme de la politique de cohésion, demandé à Fabrizio Barca par la Commissaire Danuta Hübner⁵, accorde une place structurante à l'approche territoriale pour « donner à tous les lieux l'opportunité de faire le meilleur usage de leur potentiel (efficacité) et à toutes les personnes la possibilité d'être intégrées socialement, indépendamment du lieu où elles vivent (inclusion sociale) ».

Nous souhaitons nous associer activement à ce processus, à notre mesure.

En 2010, la plateforme européenne animée par les Pactes Locaux, remet en discussion

³ Jouen, M., 2000, Diversité européenne, mode d'emploi, Préface de Jacques Delors, Ed. Charles Léopold Mayer et Descartes et Cie, p 44.

⁴ Jouen, M., décembre 2007, Pourquoi le développement endogène reste-t-il le parent pauvre des stratégies de développement en Europe ? « Grand prix de la réflexion pertinente et impertinente » du Cercle des entrepreneurs du futur.

⁵ An Agenda for a reformed cohesion policy
(http://ec.europa.eu/regional_policy/policy/future/pdf/report_barca_v0306.pdf)

l'Appel de 1998, à la lumière de ses engagements et de ses résultats.

D'une part, ce sont vingt ans au service de la cohésion sociale, comme projet politique, et cœur de pratiques dans les territoires. D'autre part, ce sont des résultats agrégés entre 2007 et 2009 avec la rigueur d'une méthode, aujourd'hui remis en discussion pour les partager et en augmenter l'impact.

Cette démarche est initiée pour le Forum « Lux'09 » du RIPESS Europe, qui réunit 800 participants du monde entier au Grand Duché de Luxembourg en avril 2009, pour la 4^{ème} rencontre des acteurs pour « la globalisation de la solidarité ». Associés en 2007 au comité de pilotage européen, les Pactes Locaux imaginent un processus de capitalisation itinérant pour préparer un atelier transversal : « participation démocratique et ancrage territorial ». Cinq rencontres *in situ* abordent différentes thématiques avec la même grille de lecture : travail et emploi (Poitou-Charentes), tourisme responsable (Auvergne) ; développement local et économie solidaire (Luxembourg), cohésion sociale et bien-être de tous en milieu urbain (Fontenay-sous-Bois en Ile-de-France), solidarités rural-urbain dans la métropolisation (Nord-Pas-de-Calais).

Chacun de ces « Voyages apprenants » mobilise 50 à 80 participants : élus, entrepreneurs, habitants, syndicalistes, administrations, associations, chercheurs. Par leurs activités et leurs mandats, ils participent, au quotidien, au fonctionnement d'une économie territoriale ouverte : dans le secteur marchand, le service public, le tiers secteur ou l'entraide bénévole. « Ses produits concrets sont avérés : emplois, chiffres d'affaire, biens de consommation, à dominante de services. Cette forme économique est plurielle : pluralité des individus, des logiques d'action, des intérêts et des problèmes. Sa valeur ajoutée est d'augmenter le pouvoir d'action, comme capacité à dégager et investir des marges de progrès multiples dans les rôles, les fonctions, les pratiques et les métiers, mais aussi dans les agencements, les règles du jeu, la coordination. Pour cela, il faut produire des compétences individuelles qui s'étoffent, une compétence collective qui progresse, et des dispositifs qui transfèrent et essaient. La priorité est d'acquérir le savoir-faire nécessaire au passage vers le « plus » et le « mieux » collectif, c'est-à-dire apprendre à faire ensemble dans une approche territoriale »⁶.

Les résultats montrent que bien des réalisations ont franchi l'étape du prototype à la petite série, mais elles continuent de rencontrer des obstacles structurels lors du passage dans *le mainstream*, ce qui les empêche de déployer toutes les potentialités. C'est pourquoi, une politique de la preuve par l'exemple est jugée nécessaire pour trouver et argumenter comment infléchir des modes de décision et de régulation verticaux, par l'horizontalité territoriale et adapter les régulations nationales et européennes, dans cette approche ressource. Tel est l'objectif d'un dialogue ouvert sur la prospective.

Le bilan fait levier. C'est une base installée dans un programme d'action 2010-2013.

Le 25 avril 2009, les conclusions de l'Atelier Lux'09 dégagent un consensus. Pour équilibrer ou compléter les approches thématiques, les participants conviennent de l'importance de l'approche territoriale des initiatives locales ou régionales. La question est placée au niveau d'importance le plus haut dans la 5^{ème} rencontre de Globalisation des Solidarités en Asie, en 2013. Les Pactes Locaux ont accepté la responsabilité de mettre en œuvre ce consensus avec les organisateurs de la rencontre.

La Journée Porte Voix du 1^{ier} décembre 2009 ferme la boucle Lux'09 : « Faire Pacte c'est tout à la fois renouveler le contrat social d'après-guerre et renégocier avec les pouvoirs publics en fonction de nos engagements. Nous sommes, sur la base des acquis de la tradition, les promoteurs de nouvelles formes d'organisations des solidarités dans les territoires. Celles-ci ont fait leurs preuves et apportent déjà des réponses à la crise, dans l'économie réelle ».

Les membres de la plateforme européenne des Pactes Locaux vont continuer à porter la proposition dans le projet européen de cohésion territoriale et de gouvernance multi niveaux, sur les thématiques, avec les territoires et les acteurs volontaires.

⁶ L'expérience forme et prend forme, Synthèse de la capitalisation réalisée par Alain Laurent, mars 2009.